



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 avril 2020

Coronavirus : point de situation au 14 avril Prolongation du couvre-feu et annulation des événements prévus jusqu'à la mi-juillet

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire, mesures liées aux décisions du gouvernement et toujours susceptibles d'évoluer dans les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur valence.fr.



Toutes les mesures prolongées jusqu'au 11 mai

Suite à l'annonce du Président de la République relative à la prolongation du confinement, toutes les mesures mises en œuvre actuellement sont prolongées d'autant. Cela concerne notamment le couvre-feu instauré par le Maire et effectif tous les jours, de 21h à 6h. Tous les Valentinois doivent le respecter, faute de quoi ils seront sanctionnés.

Cependant, cette mesure ne s'applique pas aux personnes intervenant dans le cadre de missions de service public, y compris à titre bénévole, ou dans le cadre de réquisitions, d'assistance à des individus nécessitant des soins, d'approvisionnement des commerces ou pour les déplacements liés à l'activité professionnelle – sur justificatif – ainsi qu'aux personnes dont les déplacements sont liés à des nécessités impérieuses familiales ou médicales.

Tous les événements annulés jusqu'au 15 juillet

Suite à la décision du gouvernement, tous les événements qui devaient avoir lieu jusqu'au 15 juillet sont annulés. A Valence, cela concerne notamment le thé dansant des séniors le 26 avril, la marche des fiertés le 9 mai, le triathlon le 17 mai, Boulevards de chînes et places des arts le 21 mai, le challenge des étudiants les 29 et 30 mai, la Run'bow colors le 31 mai, Festisports le 6 juin, la fête de la musique le 21 juin et la fête de l'Épervière le 28 juin.

Quant au festival Sur le champ !, à ce stade, la Ville n'a pas pris de décision mais étant donné qu'il nécessite une installation une semaine avant, commence par le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet et représente un enjeu financier important (1/2 millions d'euros), il semble peu probable (et budgétairement parlant, irresponsable) de le maintenir. La décision sera communiquée en temps voulu.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr